

La télévision publique turque lance une chaîne en langue kurde

mardi 6 janvier 2009, par [Bastien Alex](#)

Alors que l'utilisation des trois dialectes kurdes a longtemps été interdite en Turquie, le pouvoir central se décide enfin à faire un geste en faveur de la diversité culturelle en proposant une nouvelle chaîne publique aux quelques 12 millions de Kurdes qui peuplent le pays.

Depuis le 1^{er} janvier, la population kurde peut en effet regarder la nouvelle chaîne de télévision publique, baptisée TRT6, qui émet dans leur langue maternelle. Celle-ci proposera 24 heures sur 24 des programmes non sous-titrés tels que des documentaires, des émissions musicales et des séries, et ce principalement en kirmanji, un des trois dialectes kurdes avec le sorani et le zaza. Cela représente une avancée considérable et répond à une demande d'ouverture que l'UE avait formulée depuis longtemps à l'égard de la Turquie. Si l'interdiction de diffusion d'émissions télévisuelles et radiophoniques avait été levée par le gouvernement lors de la période des paquets de réformes, entre février 2002 et août 2003, aucune initiative concrète et de grande ampleur n'avait vu le jour.

Dès le 25 décembre, une partie des programmes de TRT6 avait été présentée lors d'une répétition générale, où la direction de la chaîne avait à nouveau précisé son ambition de « *refléter la diversité culturelle de la Turquie* ». Cette déclaration a été appuyée par celle de Recep Tayyip Erdoğan lors du lancement officiel de la chaîne le 1^{er} janvier dernier. Le premier ministre a en effet, à cette occasion, donné une interview où il a présenté, en employant symboliquement la langue kurde, ses meilleurs vœux à TRT6.

Manœuvre électorale ?

Si cet évènement représente une réelle avancée en matière de reconnaissance des droits de la minorité kurde, de nombreux analystes politiques y voient une manœuvre électorale savamment orchestrée par le gouvernement de l'AKP. A trois mois des élections municipales, on peut légitimement s'interroger sur la sincérité de cette initiative malgré le progrès notable qu'elle représente. En effet, les restrictions et les sanctions en matière d'utilisation d'une langue autre que le turc sont encore nombreuses, notamment en matière d'éducation et de services publics, et les condamnations de maires de villes du sud-est du pays, pour avoir employé leur langue maternelle dans des tracts ou des discours, sont encore d'actualité.

Le lancement de TRT6 est donc accueilli avec prudence par la communauté kurde dans le sud-est, où paradoxalement, l'AKP a progressé ces dernières années, en partie à cause d'un ras-le-bol d'une partie de la population qui aimerait assister à la fin des violences entre les PKK et les forces gouvernementales.

Le DTP, parti kurde qui réalise lui aussi de bons scores dans la région, perçoit ce lancement comme une véritable manœuvre électorale. De plus, un ensemble de règlements du Conseil électoral publié au journal officiel a énoncé que seule l'utilisation de la langue turque serait autorisée pour la campagne des municipales qui démarre le 29 mars prochain.

Pour tester le gouvernement, le DTP a préparé un projet de loi visant à autoriser l'utilisation des lettres Q, W et X dans la correspondance officielle, ce qui n'a pas manqué de soulever un tollé chez les nationalistes, ces trois lettres ne faisant pas partie de l'alphabet turc. « *Si la loi passe, de nombreux problèmes seront résolus* » a confié au quotidien Taraf le député kurde Hasip Kaplan, faisant ainsi référence aux demandes de festivals prévus au printemps pour la fête kurde mais refusées par les

gouverneurs d'état, celles-ci ayant été formulées en employant l'orthographe kurde du mot « nevrüz », qui est le nom de la fête des kurdes (« newroz » en kurde). C'est généralement le sort réservé, pour les mêmes raisons, aux publications kurdes.

Un des champions de la condamnation pour usage d'une langue non officielle reste l'ancien député du DTP, Mahmut Alnak. Ce dernier a été écroué plusieurs fois pour diverses raisons comme l'utilisation d'une chanson en kurde au cours d'un rassemblement électoral ou encore l'envoi d'une lettre en kurde au premier ministre. Cette lettre a d'ailleurs été jointe au dossier d'accusation porté devant la Cour constitutionnelle, qui devra statuer sur le futur du DTP, aujourd'hui sous le coup d'une interdiction. Interrogé par le quotidien Radikal sur TRT6, Alnak a déclaré que l'Etat avait lancé les diffusions en kurde « *uniquement parce que l'interdiction de la langue est devenue intenable* ».

Quelles intentions ?

Au chapitre des réactions, notons celle du député DTP de Diyarbakır, Gültan Kışanak, qui a précisé qu'il fallait une nouvelle base juridique pour permettre aux chaînes privées d'emboîter le pas. Il a rappelé que le droit de diffusion en langue kurde « *ne devrait pas être le monopole de l'Etat* ». Il fait ici référence à la loi en vigueur qui limite la diffusion des programmes en langue kurde à quatre heures par semaine pour les chaînes privées. Cela donne donc un net avantage à TRT6 qui émet en continu, et qui peut donc être perçue comme un instrument politique au service de l'Etat. Devant ces accusations, le coordinateur de la chaîne nommé par le gouvernement, Sinan İlhan, un ancien diplomate kurdophone a réaffirmé la fonction première de TRT6, à savoir « *fournir des programmes contribuant à la prise de conscience démocratique de la population du pays* ».

Tous ces éléments ne vont donc pas dans le sens d'une suppression complète des restrictions de l'usage de la langue kurde, bien que la création de TRT6 soit un premier pas. Mais des doutes subsistent quant aux véritables motivations des instigateurs du projet.

Selon l'agence de presse Doğan, il existe actuellement 14 chaînes qui émettent en langue kurde depuis l'Iran, l'Irak et l'Europe. Parmi elles, quatre seraient liées à l'organisation terroriste PKK. Un des buts officieux de TRT6 serait donc de contrecarrer l'influence de ces chaînes satellitaires qui émettent depuis l'étranger, comme Roj TV, basée au Danemark et souvent accusée de diffuser la propagande du PKK. Rappelons que l'organisation terroriste, très sceptique devant l'initiative gouvernementale, a appelé au boycott de la nouvelle chaîne de télévision publique.

Sur le même sujet :

[Une TV kurde](#)